

Il s'agissait du financement. Je continue:
 ...j'aimerais souligner de façon toute spéciale les trois approbations que je viens de citer.

Il s'agissait de l'approbation de trois maisons d'ingénieurs du Canada. M. Fleming a poursuivi:

Entre autres recommandations, le rapport de la *Power Corporation of Canada* traitant du coût de financement de l'entreprise Beechwood a estimé que de l'argent à 5 p. 100 produirait de l'énergie au prix de 5.4 millièmes le kilowatt-heure...

Ce serait trop cher. Je poursuis:

...mais que de l'argent à 2½ p. 100 réduirait le coût de production à 3.1 millièmes le kilowatt-heure.

C'est la différence qu'il y a entre l'énergie électrique à bon compte et l'énergie coûteuse dans la province du Nouveau-Brunswick. Dans un autre passage de son discours, M. Fleming s'exprimait en ces termes:

Le 27 avril 1953, notre gouvernement a présenté au gouvernement du Canada un mémoire sur l'aide dont la province avait besoin pour réaliser le projet Beechwood, ainsi qu'une requête invitant le gouvernement fédéral à convenir d'avancer à la province au gré de la marche des travaux, des fonds suffisants pour permettre de réaliser l'entreprise Beechwood; le taux de remboursement devrait être de 1½ p. 100 par an à compter d'un an après l'ouverture de la centrale, le taux d'intérêt ne devant pas dépasser 2½ p. 100.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne demandait pas au gouvernement fédéral de lui donner les sommes nécessaires. Il lui demandait un prêt qui allait permettre au Nouveau-Brunswick de bénéficier d'énergie à bon compte et d'un faible taux d'intérêt et de pouvoir ainsi mettre en valeur les ressources minières et autres de la province. Plus tard, le premier ministre de la province a cité une lettre que M. K. W. Taylor, du ministère des Finances, lui a adressée à ce sujet:

Le ministre me charge de vous dire qu'après avoir étudié la question avec ses collègues, il en est venu à la conclusion qu'il ne serait ni juste ni convenable que le gouvernement fédéral fournisse des fonds, sous forme de prêt ou autrement, pour la mise en valeur des ressources naturelles de la province, comme vous l'y invitiez.

Vous vous rendez compte, j'en suis sûr, monsieur l'Orateur, et tous les honorables députés se rendent compte, du désappointement, que dis-je, du découragement que cette nouvelle a causé non seulement au gouvernement du Nouveau-Brunswick mais à la population de cette province.

Je n'insisterai pas davantage là-dessus. Le gouvernement provincial a décidé d'aller de l'avant. Je tenais à le signaler, bien que ce ne fût guère nécessaire. On adopte une attitude différente à l'égard d'autres entreprises qui peuvent être profitables aux provinces canadiennes. Ainsi, le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner), les libéraux, les conservateurs, les cécéistes et les créditistes

[M. Brooks.]

parlent du barrage sur le bras sud de la rivière Saskatchewan. On a pour ainsi dire promis que ce barrage serait aménagé. Les fonds nécessaires seront fournis par l'autorité fédérale. Il ne s'agira pas d'un prêt mais d'un don. La canalisation du Saint-Laurent sera très profitable aux provinces Maritimes.

L'argent affecté à la canalisation du Saint-Laurent n'est pas de l'argent qu'on prête aux gens de l'Ontario, du Québec et de certaines régions de l'Ouest: c'est de l'argent qu'on leur donne en vue d'améliorer leur avenir. Cet après-midi, le député de Westmorland (M. Murphy) a parlé de certains travaux intéressants la Nouvelle-Écosse. L'aménagement de la jetée de Canso est de nature à nous réjouir, comme l'est le service de transbordement qui reliera Bar-Harbour à Yarmouth, mais l'argent dépensé à ces fins n'est pas prêté à la Nouvelle-Écosse en vue de lui venir en aide: il lui est donné par le gouvernement fédéral. Je pourrais évoquer une foule d'autres exemples.

Je lisais hier, dans le *Financial Times*, un article où l'on disait que la canalisation du Saint-Laurent, loin de nuire à la navigation commerciale à Montréal, allait l'intensifier. D'après l'auteur de cet article, le jour viendra sans doute où la trésorerie fédérale maintiendra le Saint-Laurent ouvert à la navigation, non pas pendant une période supplémentaire au printemps et à l'automne, mais pendant toute l'année, de sorte que les navires pourront utiliser Montréal et d'autres ports du Saint-Laurent pendant toute l'année. Si les choses en viennent là, à Dieu ne plaise! on dépensera des fonds fédéraux au profit de Montréal et d'autres endroits du Canada central. Non seulement les gens des Maritimes y perdront, mais ils auront à verser une partie des fonds ainsi dépensés.

Dans la même page de ce journal, il est dit qu'on prépare les installations portuaires de Toronto de façon à y recevoir les navires qui emprunteront le Saint-Laurent et que, après-demain, le ministre des Transports (M. Marler) ira à Toronto inaugurer le terminus maritime à la jetée numéro 2. J'ignore si cela est à la charge du gouvernement fédéral, mais je l'imagine.

L'hon. M. Marler: Non, c'est aux frais de Toronto.

M. Brooks: Je suis heureux d'apprendre que le gouvernement fédéral n'est pas seul à payer. Mais je pourrais mentionner une longue liste de travaux qu'effectue le gouvernement central au bénéfice d'autres provinces. Dans ce cas-ci, on aurait pu et même dû prêter les fonds nécessaires. Il ne s'agissait pas d'un problème insoluble. Nous, du Nouveau-Brunswick, trouvons bien étrange que, lorsque des fonds sont nécessaires à la